Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• n° 9 / mai 2014 / Campagne 2013/14 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Après le sursaut haussier observé en mars, les prix d'achat fermes des céréales ne subissent pas d'évolution sensible en avril, à l'exception du blé dur et des orges brassicoles de printemps qui enregistrent des gains de respectivement +8 et +5 euros. Grâce à cette nouvelle augmentation, le blé dur renforce son bonus sur son prix à un an, bonus constaté depuis le mois précédent. Une tonne de blé dur s'échange ainsi 12 euros de plus qu'en avril 2013. Pour les autres espèces enquêtées, les niveaux de prix actuels demeurent nettement inférieurs à ceux pratiqués il y a un an ; la décote s'échelonne de -19 euros sur le prix des orges brassicoles de printemps, à -61 euros sur le prix de l'avoine. Les prix actuels, quelle que soit l'espèce, demeurent également inférieurs à ceux des campagnes 2011/12 et 2010/11, avec, sur ces deux récoltes, une décote maximale sur le prix de l'avoine, de respectivement de -103 euros et -50 euros.

	avril 2014	avril 2013
En €/t	Prix fermes	Prix fermes
Blé tendre	192	231
Blé dur	232	220
Orge mouture	161	198
OBH*	160	196
OBP**	179	198

Source : enquête prix payés aux producteurs

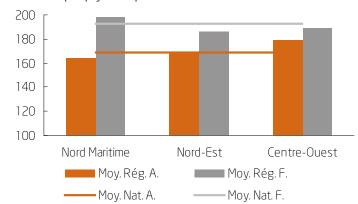
Les transactions sont réalisées à 80 % en modalité d'achat ferme en moyenne pour les espèces enquêtées. Cette part n'est que de 62 % en orges brassicoles d'hiver mais atteint 94 % en triticale.

Blé tendre

Après avoir profité, parmi les espèces enquêtées, de la plus forte augmentation de prix le mois dernier (+12 euros en achat ferme), le blé tendre ne gagne que 2 euros sur le mois et s'échange contre 192 €/t. Le recul sur un an s'accroît de -32 euros à -39 euros.

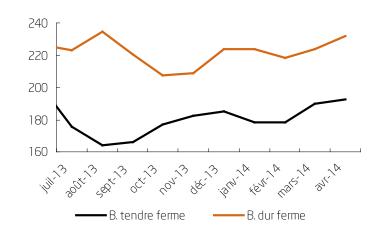
A l'échelle interrégionale, les disparités de prix se renforcent légèrement. Les prix s'échelonnent dans un intervalle de 12 euros (contre 8 euros en mars). Le regroupement du Nord Maritime conserve les prix les plus attractifs (198 €/t) et les minima sont relevés dans le regroupement du Nord-Est (186 €/t). Les achats fermes ont rassemblé 82 % des transactions.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source: enquête prix payés aux producteurs

Blés : évolution des prix payés aux producteurs €/t



Source: enquête prix payés aux producteurs

^{*}OBH: orges brassicoles d'hiver

^{**}OBP : orges brassicoles de printemps

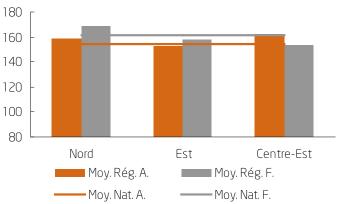
Blé dur

Le prix moyen d'achat ferme du blé dur gagne 8 euros sur le mois, la plus forte augmentation parmi les espèces couvertes par cette enquête. Le blé dur s'échange à présent contre 232 €/t, soit 12 euros de plus qu'il y a un an. Le blé dur est la seule espèce de l'enquête à bénéficier d'un bonus comparativement aux prix pratiqués en 2012/13. Ce niveau de prix conserve une décote de 24 euros à deux ans et de 15 euros à 3 ans. 76 % des achats ont été effectués suivant la modalité ferme.

Orges

Le prix ferme des orges de mouture perd quelques euros sur le mois, à $161 \in /t$. L'achat ferme a concerné 63 % des transactions. A l'échelle interrégionale les disparités demeurent plus prononcées que sur les autres espèces, avec un différentiel de prix maximum de 15 euros. Comme en mars, cet écart est relevé entre les regroupements du Nord ($168 \in /t$) et du Centre-Est ($153 \in /t$).

Orge de mouture : prix payés aux producteurs en €/t

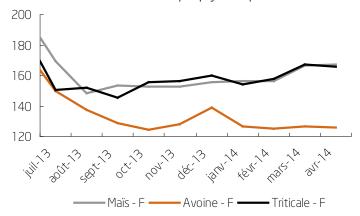


Source: enquête prix payés aux producteurs

Sur les orges brassicoles, les variétés d'hiver conservent un prix d'achat ferme moyen inchangé à 160 €/t, mais les variétés de printemps bénéficient d'une correction haussière de 5 euros, à 179 €/t.

Les disparités de prix sont comprises dans un intervalle de 5 euros en orges brassicoles de printemps. Pour les orges brassicoles d'hiver, le différentiel maximum est de 8 euros, avec un maximum de 165 €/t dans le Nord.

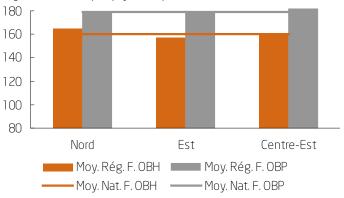
Maïs/Avoine/Triticale : évolution des prix payés aux producteurs €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Ainsi, les prix des orges sont proches de ceux pratiqués le même mois en 2010/11. En revanche, ils conservent une décote comprise entre -10% et -19% par rapport aux prix des campagnes 2011/12 et 2012/13.

Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source: enquête prix payés aux producteurs

Maïs

Aucune évolution sensible n'est relevée sur le prix d'achat ferme du maïs en avril. Une tonne de maïs s'échange à 167 euros, contre 203 euros il y a un an, 194 euros il y a deux ans et 211 euros il y a trois ans. Le maïs se maintient ainsi à parité avec le triticale. A l'échelle interrégionale, les prix sont particulièrement homogènes, compris dans un intervalle maximum de 4 euros. 81 % des achats ont été effectués suivant la modalité ferme.

Avoine et triticale

Le triticale reste l'espèce pour laquelle le recours à la modalité d'achat ferme est la plus fréquente, avec une part de 94 % en avril. Son prix moyen national est de 166 €/t, pratiquement inchangé sur le mois. A ce niveau de prix, la décote est de 30 euros sur un an, -10 euros sur deux ans et -25 euros sur 3 ans.

Le prix à la production de l'avoine se maintient à 40 euros de moins que celui du triticale. A 126 €/t, l'avoine est, pour la seconde campagne consécutive, l'espèce la moins chère de cette enquête. C'est également sur l'avoine que la baisse de prix est la plus prononcée comparée aux trois dernières campagnes: -50 euros sur trois ans, -103 euros sur deux ans et -61 euros sur un an.

	avril 2014	avril 2013
En €/t	Prix fermes	Prix fermes
Maïs	167	203
Avoine	126	187
Triticale	166	196

Source: enquête prix payés aux producteurs





La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain. Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brule02@franceagrimer.fr - Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 405 - laurence.gibert@franceagrimer.fr / Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019
Copyright 2014 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de

Copyright 2014: tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.